



Lorient, le 20 décembre 2011

Section Pays de Lorient
1, Avenue de la Marne
561000 – Lorient
lorient@bretagne-vivante.org

Monsieur le Préfet du Morbihan
10 bis place du général de Gaulle
56019 Vannes Cedex

Objet : requête concernant la préservation de la ZPS de la Petite Mer de Gâvres
et du site N2000 du tombolo de Gâvres.

Références :

- lettre Bretagne Vivante du 23/05/2005 (à sous-préfecture de Lorient).
- réunion Natura 2000 Gâvres/Quiberon du 25/05/2005 en mairie d'Étel.

Monsieur le Préfet,

Dès 2005 nous avons alerté l'administration sur les dégradations dont fait l'objet la ZPS de la Petite Mer de Gâvres ainsi que le site Natura 2000 du Tombolo de Gâvres.

Ces dégradations s'intensifient et résultent principalement d'une pratique continue du kite-surf qui s'est progressivement imposée au fond de la Petite Mer. Elles menacent la pérennité du site ornithologique d'intérêt communautaire. De plus, la fixation de cette activité sur la dune éminemment fragile du tombolo, à hauteur de l'isthme qui le réduit à moins de quatre fois la largeur de la route départementale 158, occasionne tout à la fois la destruction d'habitats naturels de milieu dunaire dont l'intérêt est caractérisé par l'Europe et d'espèces végétales protégées. Cette situation est fâcheuse surtout au moment où la France s'apprête à rendre compte du maintien de l'état de conservation favorable des habitats et des espèces Natura 2000 qui lui incombent.

Mais une autre préoccupation forte et immédiate concerne la pérennité de l'édifice naturel du tombolo et avec lui celle de la liaison routière Plouhinec/Gâvres puisque le stationnement et le piétinement intense et concentré des adeptes du kite-surf sur cette partie sensible de la dune conduit très nettement à son effondrement et à son érosion accélérée au niveau le plus critique pour son maintien. Ces modifications exposent directement la flèche dunaire à la rupture (ce qui s'est déjà produit par le passé depuis l'édification de la digue), particulièrement dans le contexte d'une remontée du niveau marin conjuguée à une intensification des épisodes venteux tel qu'il est annoncé par les climatologues.

L'association tient à la disposition de vos services un état des lieux documenté en particulier par des photographies référencées 2005 et de 2011 illustrant parfaitement l'ampleur des dégradations.

Enfin, nous souhaitons également vous alerter sur les conséquences de cessation de l'activité du centre d'essais DGA/GERBAM sur la partie du massif dunaire comprise entre Le Linès en Plouhinec et le bourg de Gâvres. Toutes les installations du champ de tirs y étant désaffectées et l'interdiction d'accès au site n'y étant plus déployée, on assiste à la libre déambulation du public et à une forme d'occupation par des groupes d'intérêt pour qui la préservation des milieux naturels et des espèces de faune et de flore patrimoniaux et communautaires est totalement étrangère.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour Bretagne Vivante Pays de Lorient
Hélène Troumelin, déléguée de la section



Copies : DREAL, M. maire de Plouhinec, M. maire de Gâvres, M. maire de Riantec, Conseil Général du Morbihan, Etat Major de la Marine à Lorient, OGS Gâvres/Quiberon, Coordinateur N2000 Plouhinec-Gâvres, Coordinateur N2000 Rade de Lorient, CAP Lorient, Conservatoire du Littoral et des Espaces Lacustres, Conservatoire Botanique National de Brest, siège Bretagne Vivante.